



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les élèves renouent avec le chemin de l'école

Le démarrage effectif des cours a lieu ce 4 octobre sur toute l'étendue du territoire national, au titre de la rentrée scolaire 2021-2022. Le premier trimestre de la nouvelle année scolaire est fixé du 4 octobre au 13 décembre de l'année en cours.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, avec l'appui des partenaires, a procédé à la révision des programmes d'enseignement du primaire et du collège dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif financé par la Banque mondiale.



Page 7

Des élèves en classe

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

Crystal Ventures va investir 110 milliards FCFA



Denis Christel Sassou N'Gusso et Jack Kayonga au site de Maloukou / Adiac

La société rwandaise Crystal Ventures projette d'injecter 200 millions de dollars soit 110 milliards de francs CFA, dans la zone industrielle et commerciale de Maloukou, a annoncé son responsable Jack Kayonga, le 1^{er} octobre, à l'issue d'une visite du site en compagnie du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou

Nguesso. « Nous sommes venus non seulement visiter le site, mais aussi apporter notre aide. Une fois l'accord signé, nous allons investir dans une première phase environ cent millions de dollars pour sécuriser le site, le réhabiliter et finaliser les travaux d'électricité, d'eau, d'internet », a-t-il déclaré.

Page 3

CONSTRUCTION

Les villes modernes nécessitent des plans locaux d'urbanisme

Dans une interview exclusive aux « Dépêches de Brazzaville », le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine-Béli Bokolojoué, a mis à profit les célébrations des journées mondiales de l'architecture et de l'habitat pour rappeler l'importance de doter les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire des Plans locaux d'urbanisme (PLU).

Selon des paramètres de crois-



Antoine-Béli Bokolojoué/DR

sance démographique et économique et des objectifs de densité à définir, le PLU permet de définir plus précisément ce que sera l'accroissement de la ville dans les années à venir. En fonction de cet accroissement, un PLU permet de réserver et de préserver, de manière plus efficace, les emprises nécessaires à l'implantation des équipements sociaux collectifs.

Page 4

FOOTBALL

Paul Put rassurant sur l'avenir des Diables rouges

Le sélectionneur de l'équipe nationale congolaise, Paul Put, a animé, le 2 octobre, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué la double confrontation Congo-Togo puis a insisté sur sa volonté de reconstruire les Diables rouges pour qu'ils soient plus compétitifs. Il a commenté, par ailleurs, la liste des Diables

rouges retenus pour cette double confrontation, les 9 et 12 octobre à Lomé et à Brazzaville. « Nous sommes en train de reconstruire une équipe avec de nouveaux joueurs dont la moyenne d'âge est plus basse que les autres sélections. Cela prendra du temps. Je suis quelqu'un qui fait beaucoup confiance à une équipe à

construire. J'ai besoin du temps pour convaincre de nouveaux joueurs et avoir une idée nette du potentiel de chacun d'eux », a-t-il expliqué

Page 16

EDITORIAL

Bangui

Page 2

ÉDITORIAL

Bangui

Pour tenter d'exorciser les démons de la violence et de la division qui affectent leur pays depuis des décennies, les acteurs centrafricains s'étaient déplacés, le 28 septembre, à Rome, en Italie, écouter le message de réconciliation préparé pour eux par la Communauté Sant'Egidio, un facilitateur réputé pour son expérience en matière de résolution des conflits.

Au terme des échanges destinés à réunir les conditions du dialogue républicain promis par les autorités de Bangui, les parties n'ont pu s'accorder sur un point essentiel : la participation ou non des groupes armés à ce dialogue. On peut comprendre la déception de la population centrafricaine que tant d'années d'incertitude font douter de la capacité des leaders politiques de leur pays à placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des leurs.

Deux points de vue se sont affrontés à Rome. D'un côté les partisans d'une concertation inclusive qui associerait tous les Centrafricains à la recherche de la thérapeutique convenable pour leur pays ; de l'autre, ceux qui posent le préalable du renoncement à la lutte armée par les rebelles, concrétisé par le dépôt des armes avant toute participation au dialogue. Ces voix dissonantes portées respectivement par l'opposition et le pouvoir amenuisent les chances de sortie de crise au moyen de la concertation.

Globalement, la situation sécuritaire en Centrafrique reste précaire. Le 6 février 2019, le gouvernement avait signé à Bangui un accord de paix avec quatorze groupes rebelles après de longues négociations menées à Khartoum, au Soudan, à l'initiative de l'Union africaine. Salué par tous et considéré par les diplomates comme la base du retour à la quiétude dans le pays, ce texte a rencontré beaucoup d'écueils dans son application.

Sant'Egidio, comme d'autres bonnes volontés qui se sont penchées sur le dossier centrafricain avant elle, est confrontée à la complexité de celui-ci. Elle reste patiente mais ne saurait remplacer les responsables centrafricains eux-mêmes, qu'ils soient au pouvoir, dans les organisations non-gouvernementales ou à l'opposition. Refusant de se parler, ils repoussent toujours très loin la frontière de la paix et de la concorde qu'ils promettent à leurs compatriotes en tant que leaders.

Les Dépêches de Brazzaville

USAGE DU MERCURE

Des membres du Conseil économique sensibilisés aux effets nocifs du plombage dentaire

Le métal liquide toxique continue d'être utilisé en République du Congo pour boucher les dents affectées par la carie. Des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) informés de ce risque lié au mercure sont invités à mener le plaidoyer, en vue de l'interdiction de son usage dans le pays.



Les participants à l'atelier/Adiac

Près de trente membres du CESE de la commission des affaires environnementales ont participé aux échanges sur l'amalgame dentaire initiés, le 28 septembre à Brazzaville, par la plateforme professionnelle Action sur l'environnement et le développement (AED).

La rencontre a pour but, selon le Dr Eugène Loubaki, président de l'AED, de booster la réglementation sur le mercure et les produits contenant du mercure qui se trouve actuellement au niveau institutionnel. Les échanges entre les participants ont été focalisés sur les effets néfastes du plombage dentaire chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et allaitantes au Congo, ainsi que la Convention de Minamata encore méconnue du grand public, portant le nom d'une ville japonaise dont des milliers d'habitants ont été empoisonnés par le mercure entre 1930 et 1960.

Ce traité international sur le

mercure, que le gouvernement congolais a ratifié le 6 août 2019, vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes et à sensibiliser la population à la prise de conscience de la forte toxicité de ce métal.

Au Congo, la pratique de l'amalgame dentaire est bien connue chez les dentistes, en raison de sa composition chimique constituée de 50% de mercure et de 50% d'alliage en poudre d'argent, d'étain et de cuivre. La quantité globale des émissions et de rejets de mercure dans le pays représente près de 21368kg/an, dont 2% d'amalgame dentaire, selon un rapport de l'ONU environnement.

La plateforme AED organisatrice de la sensibilisation, qui est membre de l'Alliance mondiale pour la dentisterie sans mercure, a soumis depuis 2019 aux autorités de tutelle deux projets de textes réglementaires, notamment un projet de décret

portant réglementation de la gestion du mercure au Congo et un arrêté interdisant l'utilisation de l'amalgame dentaire. La plateforme professionnelle pense que les membres du CESE peuvent jouer un rôle de relais auprès du gouvernement pour permettre l'adoption des textes réglementaires.

Le Dr Eugène Loubaki et sa plateforme AED sont engagés à poursuivre la sensibilisation à l'usage du mercure, militant pour des solutions alternatives comme la pose de résines composites et les remplissages de ciment ionomère en verre, puisque des études menées dans plusieurs pays africains approuvent ces procédés à bas prix. Ils projettent d'organiser fin octobre une sensibilisation contre un autre produit chimique : « la peinture au plomb » encore utilisée au Congo, en dépit de sa toxicité avérée.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

Une entreprise rwandaise prévoit d'investir deux cents millions de dollars

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Gusso, et un groupe d'investisseurs de la société rwandaise Crystal Ventures ont effectué, le 1er octobre, une visite guidée de la zone industrielle et commerciale de Maloukou, à soixante-dix kilomètres de Brazzaville.

« Nous sommes venus non seulement visiter le site, mais aussi apporter notre aide. Une fois l'accord signé, nous allons investir dans une première phase environ cent millions de dollars pour sécuriser le site, le réhabiliter et finaliser divers travaux dont l'électricité, l'eau, etc. », a déclaré le président exécutif de Crystal Ventures, Jack Kayonga, à l'issue de la visite guidée du site.

L'entreprise mettra également à disposition un financement de plus de cent millions de dollars pour la création d'un port sec, la construction de la ville et d'un centre de formation, a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Gusso, a salué « le premier pas qui vient d'être posé dans le cadre de la coopération sud-sud ».

« A travers cette initiative,



Denis Christel Sassou N'Gusso et Jack Kayonga au site de Maloukou/Adiac

nous rentrons directement dans une phase assez concrète d'un investissement étranger. C'est une orientation qui s'inscrit dans le cadre du quinquennat que nous entamons,

et conformément aux instructions du président de la République qui veut que notre pays soit maillé d'infrastructures », a expliqué le ministre.

Par ailleurs, il a relevé l'importance

de l'électrification de la zone industrielle exposée à toute sorte de destruction.

« Le site étant exposé à toute sorte de vandalisme, nous allons demander, en premier lieu, de le sécuriser

afin que les travaux à réaliser permettent de consolider, améliorer et pérenniser ce patrimoine. Entre-temps, le problème d'électricité est en train de connaître un début d'aboutissement car le gouvernement s'y attèle », a fait savoir le ministre.

Crystal Ventures est la plus grande société d'investissement du Rwanda, avec un portefeuille allant des produits laitiers aux sociétés de sécurité privées. La zone industrielle et commerciale de Maloukou est construite dans le village Manziélé, district d'Igné, sur un espace de 557000 m². Quinze usines sont attendues sur ce site dont plusieurs sont spécialisées dans la fabrication de matériaux de construction. Trois d'entre elles sont opérationnelles et spécialisées dans le montage des tracteurs, en carrelage et dans la fabrication de tuyaux en PVC et de tuiles galvanisées.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Ils avancent masqués

Dix jours de concertation avec les forces vives de la nation puis la junte guinéenne a circonscrit dans une « charte de la transition », dévoilée le 27 septembre, le périmètre des prérogatives qu'elle s'est attribuées au lendemain du putsch qu'elle a mené le 5 septembre. Sur chaque page de cette « loi fondamentale » qui en compte treize pour cinq titres, huit chapitres et quatre-vingt-quatre articles, exceptées la page de garde et celle de fin revêtant le sceau de la présidence de la République de Guinée et la signature de son nouveau prestataire, on découvre, portées au stylo, les initiales « MD », allusion à Mamady Doumbouya, qui officie désormais en qualité de chef de l'Etat.

Quatre organes vont gérer la transition qui s'installe au pays de Sékou Touré. Le Comité national du rassemblement pour le développement, CNRD en sigle, le président de la transition, le gouvernement

de la transition, le Conseil national de la transition (CNT). Pour voir que l'horizon n'est pas encore totalement dégagé pour la principale instance détentrice du pouvoir politique mentionnée plus haut, aucune date ne borne la durée de la transition. Le temps, peut-être, pour les quatre entités de se constituer physiquement et de trouver les termes appropriés pour annoncer à quel moment sera mis fin au régime d'exception en place.

En attendant cette échéance de l'organisation matérielle de la transition à travers la désignation de ses animateurs, la Charte est assez claire sur les pouvoirs dévolus au colonel Doumbouya. Au terme de l'article 38 de celle-ci, le président de la transition est chef de l'Etat, chef suprême des armées, chef de l'Administration, détermine la politique de la nation, assure le bon fonctionnement des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat. Cela coule aussi de source, il veille au

respect de la charte qu'il a promulguée.

Délict de présence, si on peut dire, les Guinéens ayant exercé une fonction de direction sous le pouvoir déchu sont frappés de plusieurs interdictions. Ils ne feront pas partie de l'organe législatif transitoire qui comprendra quatre-vingt-un membres. Par contre le CNT recrute le plus largement possible au sein de la société guinéenne. Des partis politiques à la société civile en passant par les forces de défense et de sécurité, les associations des droits de l'homme et la diaspora, cette assemblée pourrait revêtir le cachet d'une volonté de rassemblement.

Dans la mesure où au menu des privilèges conférés par la Charte de la transition à son président en exercice figurent « l'accréditation des ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères », l'une des batailles qui l'attendent après sa

prestation de serment, vendredi 1er octobre, sera de gagner la légitimité extérieure. Au sein de la sous-région d'Afrique de l'ouest à laquelle la Guinée est membre, mais suspendue pour les développements politiques susmentionnés, l'horloge du dialogue semble pour le moment à l'arrêt.

Le 17 septembre, les militaires guinéens avaient accueilli à Conakry les présidents du Ghana et de Côte d'Ivoire au nom de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, sans s'aligner sur les positions de l'organisation sous-régionale qui leur faisait obligation de fixer la durée de la transition à six mois et de laisser libre l'ancien président Alpha Condé. Les semaines et les mois à venir diront où mènera ce bras de fer engagé par la Guinée contre ses voisins de la sous-région et la communauté internationale. Pour l'intérêt de tous, les jeux gagneraient à être clarifiés.

Gankama N'Siah

CONSTRUCTION

Antoine-Béli Bokolojoué évoque l'importance des plans locaux d'urbanisme

L'humanité célèbre, le premier lundi du mois d'octobre, la Journée mondiale de l'architecture et la Journée mondiale de l'habitat. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine-Béli Bokolojoué, revient sur l'importance de ces deux journées et évoque la nécessité de doter les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire des Plans locaux d'urbanisme.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelle est la philosophie de la Journée mondiale de l'architecture ?

Antoine-Béli Bokolojoué (A.B.B) : Célébrée le premier lundi de chaque mois d'octobre, la Journée mondiale de l'architecture a été créée par l'Union internationale des architectes (UIA) en 1985, dans le but de reconnaître le travail accompli par les architectes et de célébrer les grandes œuvres architecturales mondiales. Elle a lieu cette année le lundi 4 octobre.

L'architecture est extrêmement importante et les architectes ont le potentiel de façonner toutes nos vies grâce à leur dur labeur. En outre, l'architecture joue un rôle essentiel dans la planification de l'avenir, le maintien de la croissance démographique et la résolution de nombreux problèmes sociaux. L'UIA est une ONG internationale, une fédération mondiale d'associations nationales d'architectes qui représente plus de 1,3 million d'architectes dans 124 pays et territoires.

Les événements et les activités de la Journée mondiale de l'architecture comprennent, entre autres, des conférences, des forums, des colloques, des tables rondes, des expositions, etc. Chaque année, l'UIA choisit un nouveau thème pour la journée et encourage ses membres à associer leurs événements et activités en cohérence avec le thème de l'année en cours.

LDB : Quel lien faites-vous entre l'architecture et la problématique de l'habitat ?

A.B.B : Proclamée par une résolution des Nations unies, la première Journée mondiale de l'habitat a été célébrée en 1986. Cette célébration vise à sensibiliser au droit fondamental à un logement convenable pour chacun. C'est aussi l'occasion de rappeler à la communauté internationale sa responsabilité collective dans l'avenir de l'habitat humain.

Cette journée permet de réfléchir à l'état de nos villes et de nos villages ainsi qu'à leur développement. En effet, une planification est nécessaire afin d'éviter le développement chaotique de l'étalement urbain et tous les problèmes associés. Une ville bien planifiée et organisée permet de devenir un centre d'ac-



tivités économiques et les défis urbains peuvent être résolus. De plus, des opportunités peuvent continuer à être offertes aux résidents actuels et futurs.

A l'inverse, une ville chaotique peut devenir un cadre propice à la marginalisation, aux inégalités et à l'exclusion sociale. L'accès à un logement adéquat est un facteur primordial pour éviter ce problème. Un autre facteur important est que, à mesure que le climat mondial évolue, le risque de catastrophes naturelles augmente. Ce risque est particulièrement important dans la région des Caraïbes et en Amérique centrale.

Les niveaux élevés de densité de population, associés à des mauvaises techniques de construction, ont donné naissance à des bidonvilles dépourvus d'infrastructures adéquates, d'organisations communautaires et de sécurité d'occupation. En cas de catastrophe quelconque, une panne complète peut entraîner une situation chaotique énorme et des pertes en vies humaines énormes.

LDB : Vous parlez justement de l'étalement urbain et tous les problèmes associés, les 23 et 25 septembre derniers, se sont tenus à Brazzaville et à Pointe-Noire, les ateliers de validation des Plans locaux d'urbanisme (PLU). C'est quoi un PLU ?

A.B.B : Vous n'êtes pas sans savoir que les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se sont dotées

en 2016, grâce au Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), d'un Schéma directeur d'urbanisme (SDU) à l'horizon 2035. Ce document est le premier stade de la planification des villes car il permet d'asseoir une stratégie de développement de la ville. On dit d'un SDU qu'il est un document d'urbanisme stratégique. Il prescrit des orientations générales de développement en prenant en compte tous les secteurs du domaine urbain : occupation des sols, habitat, développement économique, protection de l'environnement, mise en place des infrastructures (voirie et drainage essentiellement), mise en place des équipements (à cette échelle, uniquement des équipements de grande portée : CHU, université, ...), etc.

Un SDU est un document opposable aux administrations, c'est-à-dire que les acteurs institutionnels congolais sont dans l'obligation de respecter les prescriptions définies par le SDU, notamment lorsqu'il s'agit d'implanter une infrastructure. Malheureusement, et c'est souvent le cas dans les pays en développement, ces prescriptions sont rarement appliquées du fait d'une méconnaissance des acteurs institutionnels de l'application d'un document d'urbanisme et parce qu'un SDU est juridiquement peu coercitif.

Le deuxième stade de la planification des villes est l'élaboration du PLU. Dans d'autres pays, on parle de plan directeur d'urba-

nisme ou de plan d'occupation des sols. Un PLU se doit d'être plus précis car il fixe les règles d'occupation du sol et donc les règles de construction. Il permet de localiser l'ensemble des domaines publics (domaines publics naturels et artificiels de l'État ou des collectivités, servitudes), élément important de la gestion urbaine car malheureusement l'État est parfois incapable de protéger ses propres domaines en l'absence d'une cartographie précise.

LDB : Les PLU ont-ils pris en compte les paramètres de développement local ?

A.B.B : Selon des paramètres de croissance démographique et économique et des objectifs de densité à définir (sachant qu'il faut limiter l'étalement urbain), le PLU permet de définir plus précisément ce que sera l'accroissement de la ville ces prochaines années.

En fonction de cet accroissement, un PLU permet de réserver et de préserver, de manière plus efficace, les emprises nécessaires à l'implantation des équipements socio-collectifs, sachant qu'il s'agit d'un des enjeux principaux des villes africaines qui ne disposent plus du foncier nécessaire à la mise en place d'équipements publics en faveur de la population ; - enfin, en ce qui concerne le domaine privé et la construction sur les parcelles individuelles, le PLU fixe des règles de construction selon une méthode de zonage. Il sera, par exemple, question de définir les règles pour la surface des parcelles, la hauteur des bâtiments, le coefficient d'emprise au sol (...) dans le but de promouvoir la densité du bâti et la mixité des fonctions au sein des quartiers.

LDB : Quelle est donc l'importance d'avoir un PLU pour les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ?

A.B.B : Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire, et non plus stratégique, opposable aux administrations mais aussi à l'ensemble des tiers. Sa principale fonction est qu'il doit influencer l'approbation et la délivrance des autorisations d'urbanisme, à savoir essentiellement les permis de lotir et de construire. Avec un PLU, l'État congolais et les collectivités seront juridiquement en capacité de pouvoir refuser :

l'approbation d'un plan de lotissement s'il n'est pas conforme aux règles d'urbanisme (notamment sur la question de la réservation des emprises publiques d'infrastructures et d'équipements). Or, ce problème de conformité d'un plan de lotissement, avant son implantation sur le terrain par les géomètres-experts et par le cadastre, est sans doute la principale raison du désordre urbain que connaissent les villes des pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne.

Avec l'élaboration d'un PLU, l'État congolais se donnerait les moyens de pouvoir lutter à moyen-long terme contre l'absence de réserves foncières qui nuit à l'exécution des politiques publiques nationales : « comment améliorer la santé de la population si les villes ne disposent pas de site pour aménager un CHU ou des CSI dans les quartiers ? ». - la délivrance des permis de construire sur les parcelles privées, si la demande n'est pas conforme aux règles instituées par le PLU. Face à l'urgence du défi urbain dans les villes africaines, nous pensons sincèrement que ce sujet est moins stratégique que le point précédent sur les plans de lotissement, même s'il apparaît incontournable pour une gestion urbaine parfaite.

Au niveau des objectifs, en ce qui concerne les règles de construction, le PLU peut permettre une certaine hégémonie des constructions à l'intérieur des quartiers. Trop souvent, il existe des problèmes de voisinage car, dans les quartiers, le bâti ne respecte aucune cohérence, notamment en matière de hauteur. Des immeubles à plusieurs étages sont parfois adjacents à des bâtisses en rez-de-chaussée. En fixant une hauteur minimale et maximale des constructions, le PLU peut améliorer la forme urbaine des quartiers. En ce qui concerne l'assainissement des parcelles, notamment en matière d'eaux usées, le PLU peut exiger des pétitionnaires la construction d'une fosse septique étanche afin de lutter contre l'insalubrité des quartiers, la pollution des eaux et des sols, et le développement des maladies hydriques. C'est pourquoi le gouvernement a entrepris l'élaboration des PLU des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN-Congo durcit les conditions d'accès à ses cartes Sim

L'accès à la Sim est désormais conditionné à l'identification de l'original de la pièce d'identité de l'utilisateur. La mesure est exigée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), pour lutter contre les arnaques et d'autres trafics illicites.

C'est à la suite de nombreuses plaintes des usagers au sujet des arnaques et des recommandations de l'ARPCE que l'opérateur MTN a décidé de revoir la vente de ses cartes Sim. Face à la presse le 30 septembre, les responsables de cette société de téléphonie ont reconnu l'ampleur du phénomène qui touche essentiellement le mobile money.

D'après le directeur commercial à MTN-Congo, Philippe Waghya, des dispositifs sont mis en place, en collaboration avec le régulateur, pour renforcer l'identification sur le terrain, au niveau des différents acteurs du secteur et au sein des agences. « Il faut se munir de l'original de l'une des pièces prévues par la loi et en cours de validité. En raison de la montée des cas d'arnaques et autres, nous conseillons aux utilisateurs de ne pas confier leurs cartes Sim et pièces à un tiers. Quand on s'enregistre auprès d'un point de vente, il faut s'assurer de sa présence et de la qualité d'informations qui sont échangées », a-t-il précisé, ajoutant qu'une campagne médiatique sera lancée à cet effet.

Fiacre Kombo



Les responsables de MTN-Congo/Adiac

FORMATION QUALIFIANTE

Remise des attestations aux diplômés du Cami

La cérémonie de remise des diplômes et attestations du Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami), la dixième du genre, s'est déroulée sous les auspices de Clarques Mbilampassi, représentante du directeur départemental de la Formation qualifiante.



Les diplômés, le coordonnateur du Cami et la représentante de la direction départementale, DR

citer pour votre belle réussite mais aussi pour tout ce qu'elle a nécessité une volonté à toute épreuve de vous engager dans cette démarche, pour surmonter les difficultés et les doutes ; de la persévérance ; un travail acharné, parfois le soir, le week-end. Il faut à cet égard sans doute aussi féliciter vos proches. Vous pouvez, je crois, être fiers du chemin ainsi parcouru et de ce beau succès. Bravo à vous pour ce succès et pour tous ceux qui vont suivre. Vous avez là relevé ce défi et je ne doute pas que vous saurez à présent en relever bien d'autres », a déclaré le coordonnateur du Cami.

Il a ajouté que cette réussite, les apprenants la doivent aussi à toutes celles et tous ceux qui, au Cami, font vivre la for-

La remise des diplômes et attestations aux apprenants s'est faite dans plusieurs domaines dont la formation continue, les plus petits avec le B2i jeunes ... Le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe Moukouma, a fait savoir que c'est la dixième année qu'est organisée la remise des diplômes et attestations à ce centre faisant partie de ces petites merveilles que Brazzaville porte et défend avec enthousiasme et conviction. Ouvrir l'accès aux formations qualifiantes à celles et ceux qui n'ont pas eu la possibilité de passer le baccalauréat est sans doute l'une des plus belles missions pour une école, a-t-il indiqué.

« Je veux évidemment vous féliciter, vous, nos diplômés, attestés du Cami, vous féli-

mation avec une impressionnante énergie. Arsène Vembe Moukouma a remercié en premier lieu le directeur départemental de la Formation qualifiante, Fabrice Ngaboka, préoccupé de donner le meilleur à ces étudiants.

S'adressant aux heureux diplômés, Clarques Mbilampassi, représentante du directeur départemental, leur a dit: «Ce que vous avez appris au Cami vous permettra d'affronter la vie avec force. C'est à travers vous que le travail de ce centre se fera découvrir au niveau national».

Rebecca Ngoma, majorante B2i jeunes, parlant au nom du groupe, a remercié le Cami pour cette expérience qu'ils ont acquise.

Bruno Okokana

COVID-19

Vaccination des personnes âgées à Dolisie

La célébration de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre au chef-lieu du département du Niari, a été ponctuée entre autres par la vaccination de cette couche vulnérable de la population, conformément au thème national : « Protégeons les personnes âgées contre la pandémie de covid-19 en les vaccinant ».



Lancement de la vaccination des personnes âgées devant les deux membres du gouvernement

Les personnes âgées, plus de 60 ans, sont vulnérables. Leur vulnérabilité est observable, dans la plupart des cas, à travers la dégradation de la santé. Deux facteurs qui expliquent la présence concomitante du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki ; des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, lors de la célébration de la Journée internationale des personnes âgées dans la capitale de l'or vert. « Depuis le début de la pandémie, en effet, les personnes âgées ont payé le plus lourd tribut. Elles représentent la plus grande portion des cas signalés d'hospitalisation, d'admission aux soins intensifs et de décès y relatifs », a déclaré le ministre Gilbert Mokoki.

La vaccination des personnes âgées obéit également à la nécessité d'atteindre l'immunité collective. Le minimum de personnes à vacciner pour ce faire est de 3 468 906. Le plan national de déploiement et de vaccination prévoit d'atteindre 30% d'ici à décembre 2021 et les 60% d'ici au mois d'août 2022.

Dans la déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale des personnes âgées, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa soulignait que les ministères en charge des Affaires sociales et de la Santé sont à pied d'œuvre pour l'actualisation du Plan d'action stratégique en faveur des personnes âgées avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé. Le travail porte sur le renforcement du cadre juridique et institutionnel ; la promotion et la prise en charge de la santé de ces dernières ; l'insertion économique et filets de protection sociale... Aussi, les circonscriptions d'action sociale qui sont des services de proximité travaillent main dans la main avec des familles et des communautés dans ce sens.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Juste Désiré Mondélé se félicite du travail des hommes d'églises

Le député élu de la première circonscription électorale de Ouenzé a traduit, le 1er octobre, sa reconnaissance à l'endroit des responsables des églises dans la lutte contre le coronavirus.

L'initiative « Ouenzé to solola », lancée le 10 septembre, se poursuit dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. Après les chefs de quartier, zone et bloc, le député de Ouenzé I vient de rencontrer les responsables des églises dans les quartiers 51, 54 et 59. Juste Désiré Mondélé justifie son initiative par le fait que Ouenzé regorge plusieurs églises avec à la clé beaucoup de chrétiens et fidèles.

En effet, le 13 mai 2020, l'élu avait rassemblé, dans l'enceinte du complexe scolaire de la Révolution, les hommes d'églises pour solliciter leur appui dans la lutte contre la pandémie de covid-19. Il avait également mis à leur disposition des kits alimentaires pour distribuer aux personnes vulnérables. « Plus d'une année après, il était important de faire le point et de leur dire merci parce qu'ils ont véritablement fait un travail de fond dans les quartiers. Ce travail, les églises le font depuis les événements du 4 mars 2012. Je pense qu'il faut reconnaître ce travail, rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César », a déclaré Juste Désiré Mondélé.

La problématique du vaccin a été également abordée au cours de



Juste Désiré Mondélé remettant des cahiers aux responsables d'églises / Adiac

cet échange. En effet, face aux nouvelles mesures coercitives contre la covid-19 qui entreront en vigueur à compter du 1er novembre prochain, certains pasteurs ont suggéré au député de faire de telle sorte que le vaccin puisse être administré au sein des

églises. Saisissant cette occasion, le député a invité chacun d'en prendre conscience et les hommes d'églises à scruter les écritures. « Je pense que dans les églises, vous avez-vous-mêmes vu certains quitter ce monde à cause de

cette maladie. Je sollicite le discernement des hommes de Dieu. Protégeons-nous, protégeons les autres. Nous allons veiller à ce que les églises aient l'information ; qu'elles organisent les fidèles pour qu'au fur et à mesure les gens se fassent vacciner afin

que petit à petit l'étau du couvre-feu se desserre », a-t-il répondu.

La rencontre se déroulant à quelques jours de la rentrée scolaire, Juste Désiré Mondélé a offert des cahiers aux représentants d'une cinquantaine d'églises de sa circonscription afin de les distribuer aux enfants vulnérables. Un double geste apprécié par les participants dont le pasteur Alphonse Ndzio de l'église Le Jourdain : « Toute autorité vient de Dieu. Ce que le député a fait aujourd'hui, c'est ce que toutes les autorités devraient faire. Je suis satisfait de cette rencontre. Les cahiers reçus seront remis aux jeunes démunis », a-t-il assuré.

Même son de cloche du côté de Safa Inès Ndinga du groupe de prières Sénac de Yechouroun. « Nous sommes vraiment touchés de ce don en cette période scolaire où certains parents traversent des moments difficiles. Cela nous donne la force de continuer à prier d'autant plus que les parents se posaient des questions en cette période. Il y a un Dieu vivant qui a touché le député Juste Mondélé, nous lui disons merci », s'est-elle réjouie.

Parfait Wilfried Douniama



AMI N° 005/MEPSIR/PRISP/C/2021

« RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE DÉVELOPPER LE REGISTRE DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « firme chargée de développer le registre des agents civils de l'Etat ».

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner un cabinet en vue de faire l'étude et de développer le registre des agents civils de l'Etat.

2-Profil du cabinet

Le consultant doit être un cabinet ou un bureau d'études répondant aux critères ci-après :
-avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la mise en œuvre des systèmes d'information ;
-avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la mise en œuvre d'un système de Gestion des Ressources Humaines ;
-avoir réalisé au moins deux (02) projets de gestion des ressources humaines dans l'administration publique ;
-avoir une expérience avérée du développement dans l'environnement Oracle ;
-avoir une expérience avérée dans le domaine de l'archivage manuel et électronique des documents ;
-être capable d'assurer la formation et le transfert de compétences.

La firme proposera les experts ci-après :

- un Chef de mission, expert en système d'information
- être titulaire d'un diplôme de Bac + 5 au moins dans le domaine de management des systèmes d'infor-

mation ;

- avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans la conception, la réalisation, l'intégration et la mise en œuvre des solutions RH ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la conduite de projets informatiques, particulièrement les systèmes de gestion des ressources humaines ;
- avoir une expérience de travail avec les partenaires au développement (Banque Mondiale, FMI, PNUD et autres) serait un atout.
- la langue de travail est le français.
- Un Expert : spécialiste en système de gestion de bases de données (DBA Sénior)
- être titulaire d'un diplôme de Bac + 4 au moins en informatique ou diplôme équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de conception et mise en œuvre de bases de données ;
- avoir une expertise dans l'animation des formations du personnel technique ;
- être certifié dans l'un des Systèmes de gestion de bases de données tels que : Oracle 10g/11g/12c, Microsoft SQL Server 2012/2016/2019 ou MySQL serait un atout ;
- avoir une maîtrise des environnements et des outils de développement tels que : Ms SQL Server, Oracle, PL/SQL, MySQL, XML, XHTML, Javascript, technologies JAVA, Talend ;
- avoir une expérience de travail avec les partenaires au développement (Banque Mondiale, FMI, PNUD et autres) serait un atout ;
- la langue de travail est le français.
- Un Expert : développeur sénior,
- être titulaire d'un diplôme de BAC + 3 au moins en informatique ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience de cinq (05) ans en développement des applications métiers spécifiques ;

- avoir conduit ou participé à au moins trois (3) missions similaires en développement des applications dans le domaine des Ressources humaines en Afrique Subsaharienne ;
- avoir une maîtrise des outils et des environnements de développement tels que : Oracle PL/SQL, MySQL, PHP, XML, XHTML, Javascript, JAVA, CSS3, VB.net ;
- la langue de travail est le français.
- Un Expert : Administrateur systèmes et réseaux,
- être titulaire d'un diplôme de BAC + 4 au moins en informatique ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience de cinq (05) ans en administration systèmes et réseaux ;
- avoir conduit ou participé à au moins trois (3) missions similaires en configuration et en déploiement des applications en réseau ;
- avoir une maîtrise des outils et des environnements systèmes et réseaux ;
- la langue de travail est le français.

3-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations contenues dans le profil. Les cabinets doivent inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

4-Les cabinets seront sélectionnés suivant la méthode fondée sur la qualification des consultants

(SQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018.

5-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 octobre 2021 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « recrutement d'une firme chargée de développer le registre des agents civils de l'Etat ».

7-L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE ECOLE REMO 03 RUE DU TOURISME QUARTIER CLAIRON, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO Tél: +242 06 611 63 49 /04 032 22 81:
Courriel: prispmarkets@prisp-congo.org et prispmarkets@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 01 octobre 2021

Le Coordonnateur du PRISP,
Ferdinand DOUKAGA KWANDA

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les élèves renouent avec le chemin de l'école

Le démarrage effectif des cours a lieu dans la matinée du 4 octobre sur toute l'étendue du territoire national, comme prévu pour cette rentrée scolaire 2021-2022.

Le premier trimestre de la nouvelle année scolaire est fixé du lundi 4 octobre au lundi 13 décembre de l'année en cours. Le deuxième ira du 3 janvier au 15 mars 2022 tandis que les cours au titre du troisième trimestre s'achèveront le 4 juin. Les examens de fin d'année sont prévus du 6 au 30 juin prochain.

L'année scolaire 2021-2022 semble souffler un vent nouveau au regard des initiatives et défis à relever. Prélude à la rentrée des classes, en effet, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, avec l'appui des partenaires, a procédé à la révision des programmes d'enseignement du primaire (CP1, CP2) et du collège (6e et 5e), dans le

cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif financé par la Banque mondiale. Les sciences font partie des disciplines concernées par cette révision qui vise à combler des insuffisances constatées : surcharge des contenus renvoyant à une saturation des notions à dispenser aux enfants ; redondance des notions à enseigner sur plusieurs niveaux avec les mêmes objectifs généraux et spécifiques ; manque de verticalité de notions entre ce qui se fait au primaire ou au secondaire.

Par ailleurs, en marge de la 23e session du Conseil national de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, tenue du 15 au 17 septembre à Brazzaville, le ministre



Des élèves en classe/Adiac

Les enseignants n'iront pas en grève

Suite à la déclaration de l'avis de grève lancé en date du 30 septembre, la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement a échangé avec le ministre de tutelle, Jean-Luc Mouthou, le 1er octobre. Plusieurs conclusions ressortent de cette rencontre : paiement de deux mois d'arriérés de bourses à partir du 1er octobre ; virement de deux mois d'arriérés de bourse à compter de la semaine du 4 octobre ; lancement effectif de l'enrôlement des nouveaux enseignants volontaires le 1er octobre. « Suspension de la grève, appel à tous les enseignants volontaires de se présenter à leur lieu de service dès le lundi 4 octobre », peut-on lire dans la déclaration de la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement rendue publique le 1er octobre à Brazzaville.

de tutelle, Jean-Luc Mouthou, a annoncé l'ouverture des lycées dans quelques localités du pays. Un lycée à Tchikapika dans le département de la Cuvette, un à Dolisie dans le Niari, un autre à Ngamakosso dans la périphérie nord de Brazzaville, ceux de Ngoyo et de Vindoulou à Pointe-Noire. Les pléthores tant décriées trouveront un début de réponse tout en réduisant des longues distances que certains élèves devaient parcourir dans certaines localités pour faire les études secondaires. Disposer d'un personnel enseignant pour combler le déficit de manière ponctuelle et échelon-

née, à partir de cette année scolaire, en augmentant les quotas de recrutement du personnel enseignant actif, est l'une des recommandations de la 23e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Par ailleurs, il s'agira de mettre en place un cadre de concertation avec les promoteurs des écoles privées pour la formation des enseignants ; de régulariser les situations administratives paritaires d'avancements ; d'accorder un quota à la composante alphabétisation lors des recrutements...

Il convient de rappeler qu'aux

examens d'Etat d'enseignement général, notamment le baccalauréat et le Brevet d'études du premier cycle, Brazzaville et Pointe-Noire présentent le plus grand nombre de candidats mais ne parviennent pas à figurer parmi les cinq premiers depuis quelques années déjà. Les localités de l'arrière-pays continuent de prendre le dessus. Pour cette année, comme toujours, l'égalité de chance est donnée à tous d'entrée de jeu lors de cette rentrée des classes. Soit Brazzaville et Pointe-Noire sortiront la tête de l'eau, soit ce sera le statu quo.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Un défi pour l'amélioration des performances

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a promis, le 30 septembre, de veiller lui-même à l'application de la feuille de route adoptée à l'issue des travaux de la 24e session ordinaire du Conseil national de ce sous secteur de l'enseignement.

Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a annoncé son implication dans son allocution de clôture des travaux du Conseil national organisés sur le thème « Vers un système d'évaluation des connaissances et compétences techniques et professionnelles selon l'approche par compétences » à Brazzaville. Les conclusions de cette session, a indiqué le ministre, font appel à l'action transformatrice au sens pragmatisme, ajoutant que l'action est le leitmotiv de la marche vers le développement.

Interrogé sur l'amélioration des performances dans ce sous-secteur de l'enseignement, le conseiller, chef de Projet numérisation à l'Enseignement technique et professionnel, Wilfrid Ngoyi Dzamba, s'est appuyé sur la création des écoles, notamment celle des mines à Souanké, dans le département de la Sangha, et l'Ecole nationale de Génie civil de Kintélé, banlieue nord de Brazzaville ; l'approche enseignement production, qui fera



Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé lors de la clôture des travaux/DR

des écoles ayant la capacité de produire de réaliser leurs activités. L'innovation cette année portera sur la plantation de plus de 8 000 arbres fruitiers dans deux écoles pilotes, à savoir le collège d'Elogo, dans le département de la Sangha, et le lycée de Moulimba, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

Par ailleurs, il a souligné la création d'un salon portes ouvertes pour le

ministère afin d'informer le public sur les opportunités qu'offre l'enseignement technique et professionnel. « Pour la numérisation au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le travail est axé sur le projet management qui marquera la présence du ministère sur les autres réseaux sociaux. Elle dotera également le ministère d'un serveur

de messagerie ainsi qu'un archivage électronique du diplôme », a-t-il dit.

La 24e session ordinaire du Conseil national a permis aux conseillers de suivre plusieurs communications, de se regrouper en atelier et de dresser le bilan des activités de la direction générale. Ils ont été édifés sur les différentes sortes d'évaluation, l'approche par compé-

tences, la mauvaise conception des sujets par les enseignants, le déficit du personnel enseignant causé par le départ massif des agents à la retraite. Ce qui exprime présentement un besoin de recrutement des enseignants en privilégiant ceux qui sont sur le terrain ainsi que le personnel administratif. A cela s'ajoute la situation de formation du personnel.

Une invite à la vaccination contre la covid-19

Le personnel de l'Enseignement technique et professionnel a été invité à adhérer à la vaccination qui reste la seule arme de lutte contre la pandémie du coronavirus. A cet effet, ce personnel doit adopter le dispositif de vaccination mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation à travers le programme dénommé des « Samedi de la vaccination en milieu scolaire ».

Lydie Gisèle Oko

DIASPORA

Le Congolais Eudes Maloyi nommé Directeur général du groupe pétrolier canadien Tailor énergy

Manager d'entreprises, Eudes Maloyi, a pris ses fonctions le 1er septembre dernier à Montréal (Canada), deux mois après sa nomination par le conseil d'administration de la société pétrolière. Il entend mettre sa riche expérience au service des ambitions mondiales du groupe, de transporter l'énergie de la source au client de manière rapide, responsable et rentable.

Ingénieur en génie civil et diplômé en management et relation publique, Eudes Maloyi a été nommé à la tête du groupe Tailor énergy pour un mandat de cinq ans, avec une possibilité de renouvellement deux fois sous la validation du conseil d'administration. Réputé très discret, charismatique et courageux, par sa capacité de gérer la complexité, il possède un solide leadership pour conduire les grands projets du groupe pétrolier.

Avant son arrivée chez Tailor énergy, le Congolais dirigeait la société internationale Hiram construction spécialisée dans la construction, l'entretien des réseaux et l'offre des technologies innovantes, le bâtiment, l'assainissement et la gestion des réseaux d'ad-

les projets d'investissements dans le cadre des travaux publics VRD (voiries et réseaux divers) au Rwanda; d'investissements dans la construction des bâtiments sociaux en Guinée équatoriale, ainsi qu'au Sénégal.

L'homme est incontestablement une ressource sur laquelle le Congo peut s'appuyer pour son développement. Il est actuellement sollicité un peu partout en Afrique, pour intervenir sur des projets de construction et des réseaux d'assainissement. Il conseille le président béninois Patrice Talon, le président Ali Bongo du Gabon, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée Équatoriale et Paul Kagame du Rwanda. C'est pourquoi à la confirmation de cette nomination, le président du



D'ambitieux projets énergétiques à mener...

L'objet de l'activité de Tailor Energy est d'explorer, de développer et de produire du pétrole et du gaz. Elle produit des ressources de manière économique, efficace et responsable. L'entreprise se concentre plus sur la création de valeur pour nos actionnaires et les parties prenantes au sens large à travers trois piliers stratégiques : la résilience, la durabilité et la croissance. Grâce à ses actifs de haute qualité et à faible coût, le groupe s'est montré rési-

et du conseil d'administration restent pleinement alignés.

Il faut savoir que Tailor Energy est au cœur des flux énergétiques mondiaux, transportant l'énergie de la source au client de manière rapide, responsable et rentable. La société pétrolière négocie aujourd'hui plus de 17 millions de barils de pétrole brut et de produits dérivés par jour. Sa stratégie repose sur les relations à long terme établies avec les clients, et surtout sur sa réputation de livrer de manière fiable les produits requis, dans les délais et selon les spécifications.

Sa filiale Trading Tailor Energy Inc. négocie activement du pétrole brut et des produits raffinés, notamment du naphta, de l'essence, du gasoil, du carburéacteur et du mazout. Elle commercialise également des produits spécialisés tels que l'asphalte/le bitume, le GPL, le soufre et l'huile de base. Ces produits de qualité sont largement commercialisés à travers un réseau régional et international avec une couverture du marché s'étendant à travers l'Asie du Sud Est, l'Asie du Sud, le Moyen-Orient, l'Australie et l'Afrique de l'Est.

Un agenda d'initiatives salutaires

Le groupe pétrolier organisera à Montréal, du 16 au 18 Juin 2022, un colloque international pétrole et énergie. Cette première édition qui va réunir 200 exposants et 2 500 visiteurs de divers secteurs énergétiques, offrira un espace mondial de discussion et d'échange entre les opérateurs du secteur pétrolier et d'énergie à la recherche d'opportunités de développement commercial et de nouvelles perspectives dans un contexte de la pandémie de Covid-19.

Mieux, la société pétrolière va offrir mille bourses à des étudiants en situation financière difficile, notamment des étudiants africains affectés par la crise sanitaire. Un concours d'admissibilité sera organisé au premier trimestre d'automne 2022. Les lauréats recevront annuellement et pendant 5 ans des subventions concernant plusieurs cycles d'études.



duction d'eau potable et d'électricité. Il a également eu un brillant parcours chez Eurovia Group Vinci puis chez Eiffage où il a été Directeur technique et récemment directeur région pour l'Amérique du Nord.

Eudes Maloyi est le fondateur et l'actuel coordonnateur des projets de l'ONG AITO, une association internationale qui s'occupe des enfants démunis, des enfants vivants avec un handicap, des orphelins et des veuves dans le monde. Excellent meneur d'hommes, il est l'artisan de plusieurs projets d'investissements sur le continent tels que

conseil d'administration du groupe, Antonio Belcanto, n'a pas tari d'éloge sur Eudes Maloyi, sur son expérience en leadership et sur sa grande connaissance dans le cadre du commerce International. « Il apportera sans aucun doute son expérience dans la gérance de la direction et la transformation de nos ressources humaines, afin d'atteindre nos objectifs alors que nous orientons nos projets vers les processus d'investissement dans plusieurs pays du continent Africain et Américain », s'est réjoui Antonio Belcanto.

lient à la volatilité des prix du pétrole. Sa stratégie de croissance organique, combinée à son approche durable et son engagement en faveur de la « décarbonation », établit fermement son rôle de leader dans un avenir énergétique à faible émission de carbone. Le nouveau patron de Tailor Energy devra alors veiller à ce que les activités du groupe soient menées de manière efficace et responsable, que les responsabilités soient attribuées de manière claire et que les intérêts des actionnaires, de la direction générale,

BANQUE

La BCI Congo dévoile sa nouvelle identité visuelle banque

Deux ans après son intégration dans le groupe BCP, la Banque Commerciale internationale (BCI) a dévoilé, le 24 septembre, sa nouvelle identité visuelle, lors de l'ouverture de son agence de Ouenzé. La cérémonie solennelle, présidée par son Directeur général, André Collet, a été réhaussée de la présence de plusieurs invités de marque et de l'administrateur-maire du 5^e arrondissement, Marcel Ganongo.

La nouvelle identité adoptée par la BCI s'articule autour du cheval, réputé pour son élégance, sa noblesse, son courage et sa résistance. Celui-ci renvoie l'image d'une banque forte, efficace, dynamique et en mouvement continu, et capable de s'adapter aux perpétuelles évolutions de son environnement. Emblème historique du groupe BCP dans lequel elle appartient, le cheval ici est mis en perspective, dans un cercle orange, considérée désormais comme couleur originale de la banque. Celle-ci renvoie à l'univers du digital au sein duquel le Groupe s'est résolument engagé. Cette circularité renvoie aussi au globe terrestre, qui symbolise l'ouverture du Groupe sur l'international, implanté actuellement dans 32 pays du monde dont 18 d'Afrique.

Le nouveau logo de la BCI est accompagné d'une nouvelle signature : « Grandir. Ensemble », qui vient mettre en relief les valeurs humaines du groupe BCP adoptées par la BCI à savoir : la Proximité, la Citoyenneté, l'Innovation et la Performance. Des valeurs traduisant ses engagements vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, des institutions et de ses partenaires partout où le groupe BCP est présente, sur la base d'une relation constante et durable.

« Aujourd'hui est un grand jour car, avec l'arrivée du groupe BCP, que nous avons rejoint il y a de cela deux ans, nous dévoilons et hissons bien haut nos couleurs. C'est un chapitre important de l'histoire de la BCI qui s'ouvrira à nous tous, au Congo, à nos clients, au groupe BCP ainsi qu'aux collaborateurs de la BCI. La BCI n'est plus à présenter au Congo. Notre histoire remonte au début des années 1970 », a souligné le directeur général de la banque. La BCI est présente sur tout le territoire congolais. Elle apporte son expertise et son savoir-faire à ses 70.000 clients de toute catégorie, disséminés à travers le pays.

Sa nouvelle identité visuelle reflète les grandes ambitions qu'elle caresse et permet au Groupe de réaffirmer la force et la richesse de ses produits. Il s'agit, en effet, d'une évolution positive et remarquable de la BCI, traduite par ses capacités d'adaptation aux nouvelles exigences du marché bancaire. Cette évolution permet surtout à la BCI de confirmer sa posi-

tion de leader, dans l'optique de devenir plus compétitive sur le marché congolais, en proposant à sa clientèle des produits innovants et plus attractifs.

Une transformation stratégique pour la BCI

Au regard de son intégration réussie dans le Groupe BCP, la BCI a entamé, en 2020, sa profonde transformation au Congo, en proposant à sa clientèle des produits innovants et ambitieux, relevant aussi bien de la banque classique, que ceux de la banque digitalisée. Il s'agit notamment des crédits de consommation, d'équipement, d'investissements dénommés : ESSENGO, BOMENGO, BOBOTO et SOUNGA NGAÏ, en langues congolaises. En ce qui concerne les nouveaux produits digitaux, réservés à la clientèle Corporate, il est prévu le portail digital Banking, le cash management BCINET et la solution BCI Scan, dédiée essentiellement au scanning et au traitement à distance des remises de chèque.

Dans le lot, il y a aussi BCI Net, une solution « all in one », destinée aux entreprises axées sur les consultations, éditions, virements, paiements et surtout sur les opérations de cash management. Cette solution a été présentée pour la première fois lors du salon OSIANE 2021, organisé en avril dernier au Palais des



Congrès de Brazzaville.

La banque a prévu aussi des crédits longue durée au profit des particuliers, salariés d'entreprises. A ce jour, la BCI déploie une appli-



cation de banque digitale dans tous les 6 pays de la sous-région, dans le cadre du GIMAC dont les bénéficiaires sont des particuliers. Cette application, interconnectée aux opérateurs de téléphonie mobile locaux (MTN et AIRTEL), est axée sur les transferts d'argent et les paiements électroniques, particulièrement le Bank to Wallet et Wallet to Bank. L'objectif étant de chercher à améliorer le taux

de bancarisation au Congo, mais aussi la démocratisation des solutions de transfert et paiement électronique. La BCI a mis aussi sur pied une nouvelle ergonomie des canaux de communication digitale (site institutionnel,

réseaux sociaux), laquelle a permis d'améliorer la perception clientèle et l'écoute client. Il faut y ajouter à cette kyrielle de mesures, la refonte des imprimés de banque, des cartes bancaires, des membres forfaits, des supports de vente et de communication produits. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en place progressive d'une démarche de satisfaction de la clientèle, axée sur la qualité de service.

Dans le cadre de son développement harmonieux, la BCI s'est engagée dans des projets innovateurs, lesquels obéissent aux impératifs de digitalisation, de qualité de service et d'adoption du niveau de qualité déployé par le groupe BCP. Ils portent, entre autre, sur BCI Scan, une solution innovante pour scanner les chèques directement chez nos clients Entreprise, pour laquelle BCI est pionnière au Congo.

Accompagner le Congo vers son développement

La BCI entend accélérer la dynamique de transformation et de progrès, amorcée courant 2020 avec à la clé différents chantiers, qui vont de l'ergonomie des produits à celle des canaux digitaux (site Internet et réseaux sociaux). Chantiers qui permettront désormais à la banque d'interagir avec ses clients et partenaires dans un cadre d'écoute et de satisfaction client.

En s'engageant dans la modernisation de ses agences, la vision de la Banque est d'accompagner le Congo vers son développement harmonieux. C'est ainsi qu'elle va mailler son réseau de distribution (agence, DAB/GAB, franchises diverses) à travers le pays. Pour ce faire, elle va soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises.

Banque généraliste, universelle et internationale, la BCI s'adresse aussi bien à la aux grandes entreprises qu'aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes industries. Elle compte actuellement 214 collaborateurs pour 38 DAB à travers le pays.

Le groupe BCP auquel elle fait partie, est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Le groupe BCP est le 6^e grand groupe bancaire en Afrique, le 3^e acteur bancaire en Afrique de l'Ouest et est le 2^e en Côte d'Ivoire.



COVID-19

L'impact de la pandémie sur la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Le Fonds mondial dresse le constat de l'impact de la pandémie de la covid-19 sur la lutte contre la tuberculose dans le monde en 2020 après la chute du nombre de personnes traitées.

En 2020, le dernier rapport du Fonds mondial note une chute de 19% du nombre de personnes traitées pour la tuberculose résistante aux médicaments, de 37% en sous traitement pour la tuberculose ultrarésistante et 16% de patients tuberculeux séropositifs sous antirétroviraux pendant leur traitement contre la tuberculose. Alors que le nombre de personnes touchées par des programmes de prévention du sida a diminué de 11%, et de 22% de dépistage. La pandémie a également perturbé l'accès aux systèmes de santé, aux tests de dépistage et aux traitements. Le nombre de mères séropositives ayant reçu un traitement pour prévenir la transmission du VIH à leur bébé a chuté de 4,5%, le dépistage de 22%, retardant la mise sous traitement antirétroviral. Dans les pays où le Fonds mondial investit, 21,9 millions de personnes étaient sous traitement antirétroviral en 2020, une hausse de 8,8% par rapport à 2019. Dans la lutte contre les trois maladies, c'est la lutte contre le paludisme qui a été la moins affectée par la covid-19. Grâce aux mesures d'adaptation et à l'esprit d'innovation. Concernant le nombre de moustiquaires distribuées, il a augmenté de 17% et le nombre de structures couvertes par la pulvérisation d'insecticide

de 3%. En 2020, 11,5 millions de femmes enceintes ont reçu un traitement préventif.

Le dépistage des cas suspects de paludisme a baissé de 4,3%, mais les progrès dans la lutte contre la maladie ont stagné. En 2020, le Fonds mondial a investi 4,2 milliards de dollars pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et 980 millions de dollars supplémentaires pour la riposte à la covid-19. Ces investissements ont permis d'atténuer l'impact de la covid-19 sur la lutte contre les trois maladies et d'accomplir des progrès dans la lutte. Le virus de la covid-19 a été à l'origine d'un nombre d'innovations qui ont profité à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La nouvelle technologie de l'ARN Messenger pourrait apporter de grandes avancées pour les thérapies du cancer, selon le rapport. Le nombre de décès imputables au sida, à la tuberculose et au paludisme a été réduit de 46% dans les pays où le Fonds mondial investit. « *Le monde a payé un lourd tribut à la covid-19* », a indiqué le directeur exécutif du Fonds mondial, Peter Sands. Ajoutant : « *Le VIH, la tuberculose et le paludisme nécessitent encore plus de soins post-pandémiques* ».

Afrique de l'Ouest et centrale : des retards dans la riposte au VIH/sida chez l'enfant

Si les nouvelles infections au VIH/sida chez les enfants ont diminué de 54% entre 2010 et 2021, notamment grâce à l'augmentation des antirétroviraux aux femmes enceintes vivant avec le VIH, des milliers d'enfants sont toujours laissés pour compte, selon l'Onusida, laissant des lacunes importantes en Afrique centrale et de l'Ouest, où plus de la moitié des femmes enceintes avec le VIH ne sont pas sous traitement. L'ONU envisage parmi les priorités pour les cinq prochaines années d'étendre le dépistage familial et domestique, afin de diagnostiquer les enfants, de les mettre sous traitement et de les maintenir dans un parcours de soins à vie. Le rapport souligne trois actions nécessaires pour mettre fin aux nouvelles infections au VIH chez les enfants dans les pays ciblés : un dépistage et un traitement atteignant les femmes enceintes le plus tôt possible ; une assurance à la continuité du traitement et à la suppression de la charge virale pendant la grossesse, l'allaitement et à vie ; enfin une prévention des nouvelles infections au VIH chez les femmes enceintes et allaitantes.

Noël Ndong

ETATS-UNIS

Une pilule anti coronavirus prometteuse

Le laboratoire américain Merck va demander à l'agence des médicaments aux Etats-Unis son feu vert pour la commercialisation d'une pilule qui réduit par deux les risques d'hospitalisation et de décès des patients.

S'il est autorisé, ce médicament à prendre par voie orale serait le premier produit de ce type à être mis sur le marché pour traiter le virus, ce qui, après les vaccins, représenterait une avancée majeure dans la lutte contre la pandémie.

Merck a précisé vendredi vouloir déposer un dossier auprès de l'agence américaine des médicaments, la FDA, pour ce produit développé avec Ridgeback Biotherapeutics et appelé le molnupiravir.

Les résultats de l'essai clinique sont positifs, assure le groupe, aussi appelé MSD hors des Etats-Unis. Il a été mené sur 775 personnes avec des cas légers à modérés et au moins un facteur de risque aggravant. Elles ont reçu le traitement dans les cinq jours après les premiers symptômes.

Le taux d'hospitalisation ou de décès chez les patients ayant reçu le médicament a été de 7,3%, contre 14,1% chez ceux ayant eu un placebo. Aucun décès n'a été constaté chez les personnes traitées avec le molnupiravir, contre 8 dans le deuxième groupe.

Plusieurs experts ont souligné l'importance de voir l'ensemble des données cliniques et insisté sur le fait que ce genre de traitement serait à prendre en complément du vaccin.

Les antiviraux agissent en empêchant le virus de se répliquer. Leur application peut être double : à la fois permettre aux personnes déjà atteintes de la maladie de ne pas souffrir de symptômes graves, mais aussi à celles ayant été en contact rapproché de ne pas la développer.

Un antiviral oral sûr, abordable et efficace serait un énorme progrès dans la lutte contre le Covid. En tout cas, Merck, par anticipation, a déjà commencé la production de molnupiravir à grande échelle et prévoit de fabriquer les doses nécessaires pour 10 millions de traitements d'ici la fin de l'année.

Julia Ndeko avec AFP

Une course lance la campagne de sensibilisation à la vaccination

Le ministère en charge de la Promotion de la femme, en partenariat avec celui de la Santé, ont lancé, le 30 septembre à travers une course à pied de six kilomètres, la campagne de sensibilisation féminine de proximité pour la vaccination contre le coronavirus.

En présence d'une dizaine de membres du gouvernement et de plusieurs ambassadeurs, plus d'une cinquantaine des jeunes filles et femmes ont participé à la course de lancement de la campagne de vaccination contre la covid-19 dans les marchés domaniaux. Le départ a été donné à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat. Parmi les participantes à cette course de six kilomètres, il y avait des athlètes professionnelles et des amateurs de la course à pied. Elles ont, en effet, commencé au boulevard Alfred-Raoul puis prolongé une partie du mur du stade Alphonse-Massamba-Débat avant de prendre l'avenue de la Patte d'Oie en passant par la forêt éponyme, le boulevard Denis-Sassou-N'Gusso pour terminer la course à l'esplanade du stade.

Au terme des six kilomètres retenus pour l'occasion, Cle-



Les participantes Adiac

me Mambeké, six fois championne du Congo, s'est emparée de la première place chez les seniors avec un chrono de 10' 16, suivie de Jodelle Ossou (10' 24) puis de Moundzonguelé avec un chrono de 10'70.

Dans la catégorie des juniors, les trois meilleures athlètes sont arrivées presque au même moment puisque Patronne Kouvolouka a terminé la course en 11' 51. Deux secondes après, c'est-à-

dire à 11'56 du début de la course, Nahomie Alonga a atteint la ligne d'arrivée avant qu'Ebondza boucle le podium avec 12'54. Dans la catégorie des cadettes, Aimba, Ngoulou et Amouala ont respectivement occupé la 1ère, 2e et 3e places pour 13'03, 14'04 et 14'29 de temps de course. L'objectif principal de cette course a été de marquer officiellement le lancement de la campagne de sensibilisation à la vaccination contre la co-

vid-19 au profit des femmes, en général, et des vendeuses des marchés domaniaux, en particulier.

Si le directeur du Programme élargi de vaccination, le médecin colonel Alexis Mourou-Mouyoka, a rappelé dans son speech l'importance de la vaccination dans la lutte contre la pandémie à coronavirus, le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer

Bertille Ingani, a déploré le déni du vaccin avant d'inviter les femmes à se faire vacciner. « *Si nous voulons sauver nos familles, agissons et mobilisons-nous à les persuader à se faire vacciner massivement contre la covid-19, gage de notre survie. De façon spécifique, les femmes sont les plus exposées dans les marchés domaniaux. L'objectif de cette campagne est de les sensibiliser à participer massivement à la prise du vaccin contre la covid, seul moyen efficace de riposte contre cette pandémie* », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a signalé la nécessité pour les femmes à se faire vacciner puisque, selon lui, l'accès dans certains lieux publics sera bientôt conditionné par la présentation d'une attestation de vaccination.

Rude Ngoma

LIGUE DE JUDO DE BRAZZAVILLE

Me Aya Caloger invite les judokas à travailler en harmonie

Elu le 17 septembre, le nouveau président de la ligue de judo et disciplines associées de Brazzaville, Me Aya Caloger, lors d'un échange avec la presse, le 1^{er} octobre, a demandé aux responsables de clubs de rehausser le niveau de leur sport tout en travaillant en connivence avec la ligue pour le bien de cet art martial.

Après cinq ans d'hibernation et de suspense, le judo brazzavillois a retrouvé ses lettres de noblesse avec la mise en place d'une nouvelle ligue, le 17 septembre dernier. Le nouveau bureau départemental souhaite, en effet, réunir toutes les conditions administratives afin d'assurer le redécoupage du judo au niveau de Brazzaville.

Pour Me Aya Caloger, tous les acteurs doivent se mettre au travail afin de remettre en place le judo dans le département de Brazzaville. « C'est d'abord un sentiment de joie parce que la crise a impacté le judo durant cinq ans et, aujourd'hui, les judokas de Brazzaville nous ont fait confiance, merci. Parmi nos premières actions à accomplir, il y a l'assemblée générale ordinaire et un conseil départemental afin d'adopter les statuts et règlement de la ligue. Par la suite, nous aurons des activités allant dans le sens de la formation », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, signalé qu'un programme d'activité à l'image de celui de la fédération sera élaboré dans les prochains jours. « Par la suite, nous allons procéder au recensement général de tous les judokas et clubs de judo de la ville de Brazzaville. Nous devons prêcher l'unité et la cohésion dans le strict respect des textes », a-t-il promis.

Pour mener à terme sa vision en faveur de la plus grande et la plus stratégique ligue de judo du Congo, ce connaisseur de ce sport de combat devra compter non seulement sur la disponibilité mais aussi sur l'expérience des autres membres du bureau. Il est ainsi secondé par Indaye Ndinga comme premier vice-président. Malikoua Mbaloula, Destin Oba Apounou et Félix Jacks Owoma évolueront respectivement aux postes de 2^e, 3^e et 4^e vice-président. Chelef Ntitsato occupe le poste de secrétaire général tandis que Stanislas Matsiona est son ad-



Me Aya Caloger/Adiac

joint. La trésorerie générale sera dirigée par Pamela Mabila et Blanche Mboumba. Si

Lionel Epangu, Fatou Mbongo et Menamassala sont des membres. Le commissariat

aux comptes est composé de Junior Ngouembé, Mikhael Poss puis Basile Ngassaki.

Une messe d'action de grâce pour la Fécojuda

Dans le but de faire table rase sur les cinq années de perturbations qui ont marqué la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) et lancé l'Olympiade dans la protection et la bénédiction de Dieu, une messe d'action de grâce a été dite au profit des judokas du Congo. Demandée par le bureau exécutif fédéral, cette messe a regroupé, le 26 septembre, les judokas de tout bord à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, autrefois Sainte-Marie de Ouenzé. Au sortir de ce moment de communion, le président de la Fédération, Me Francis Ata, a demandé aux judokas de s'illustrer par le travail bien fait et la cohésion. « Nous sommes tous les enfants d'une même maison, le judo », a-t-il conclu.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 10^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana offre la victoire au Sportfreund Lotte face à l'Alemania Aachen (1-0). Buteur à la 63^e, le natif de Brazzaville inscrit ainsi son 2^e but de la saison et permet à son équipe de s'éloigner un peu de la zone rouge.

Slovaquie, 10^e journée, 1^{re} division

Yhoan Andzouana fête son retour en sélection de la meilleure des façons : titulaire dans le couloir droit face au Zlate Moravce, l'ancien Monégasque double le score à la 9^e minute d'un tir du droit sur une remise en retrait de Hahn. Son deuxième but cette saison.

Son ouverture pour Lamkel Zé (13^e) et son centre au deuxième poteau pour Blackman (33^e) auraient mérité d'être mieux conclus. Remplacé à la 59^e, il voit le DAC s'imposer 4-2 et remonter provisoirement sur le podium.



Andzouana célèbre son but (dac1904.svk)

National 1, 9^e journée

Le Mans prend un point à Boulogne-sur-Mer (0-0). Durel Avounou était titulaire, comme Herman Moussaki. Rappelons que Cédric Odzoumo, indési-

nable à l'USBCO, s'est engagé le 13 septembre en faveur de l'US Beauvais.

Les Tangos lavallois subissent la loi de Châteauroux (1-2). Titulaire au sein de la défense à trois, Marvin Baudry est battu

de la tête par Robinet sur l'ouverture du score de la Berri-chonne.

Remplaçant, Randi Goteni est entré, à la 86^e, au milieu de terrain.

Fin de série pour les Lavallois,

invaincus depuis le 13 août (2 nuls et 4 succès).

Orléans cartonne un Bastia-Borgo rapidement réduit à 10 (7^e) sur le score de 4-0. Titulaire en défense centrale pour pallier la suspension de plusieurs défenseurs, Fred Dembi a porté le score à 3-0 à la 52^e. Son premier but sous les couleurs de l'USO, qui s'adjuge sa première victoire à domicile de la saison. Mons Bassouamina a été remplacé à la 67^e.

Sète chute à Sedan (0-1). Alan Dzabana est entré à la 87^e.

Au classement, Laval est 7^e avec 14 points, devant Le Mans, 10^e avec 12 points. Treizième et quatorzième avec 9 points, Orléans et Boulogne flirtent avec la zone rouge, dans laquelle baigne Sète, 17^e avec 7 points, tandis que Bastia-Borgo est lanterne rouge avec 4 unités.

Camille Delourme

ISHANGO STARTUPS CENTER

Un incubateur d'entrepreneurs champions en RDC

Né d'un partenariat public-privé entretenu depuis deux ans par l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaises (Opec) et Medialab Group, la nouvelle structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises, lancée le 24 septembre, se propose de répondre à la problématique du chômage.

En marge de son lancement, Ishango startups center a organisé un concours visant à sélectionner les meilleurs des projets soumissionnés du 20 au 30 septembre à minuit. Il sera soumis à un jury, en l'occurrence un pôle d'experts composé de dirigeants d'entreprises sous la coordination de l'Opec et Medialab. Coordonnateur du projet Ishango startups center, Félix Mangwangu l'a présenté comme étant tout à la fois un « incubateur, un accélérateur d'entreprise, un espace de coworking et un Fablab ». À ce titre, il a mis à disposition un système assorti d'un espace d'accompagnement pour « la transformation des projets en entreprises pérennes ». Aussi va-t-il « sélectionner des projets innovants en entreprises formalisées et actives sur le marché », quitte à ce qu'elles soient florissantes, prospères, performantes. À cet effet, le programme sera mis à pied d'œuvre de sorte que l'accompagnement fourni aux entrepreneurs leur offre la latitude de se déployer, par-delà Kinshasa, dans les autres provinces de la République démocratique du Congo (RDC) et à l'étranger, a soutenu Félix Mangwangu.

En sus, au travers de son FabLab, Ishango startups center leur offrira l'opportunité de « prototyper leurs produits, modéliser leurs projets à partir d'imprimantes 3 D ». Et, le cocoon créé autour des entrepreneurs, c'est aussi le coworking mis à leur disposition. À savoir un espace de travail opérationnel à moindre coût avec accès à Internet, des ordinateurs de pointe, équipé de toute la technologie nécessaire afin d'opérer de manière



Le DGA de l'Opec, Ezéchiel Biduaya, et Félix Mangwangu face à la presse au lancement d'Ishango startups center/Adiac

satisfaisante. Tenu pour « un incubateur très innovant », Ishango startups center n'a pas la prétention de s'ériger en concurrent mais plutôt vient « en complément » aux préexistants. Son ambition, aux dires de Félix Mangwangu, est de « compléter et finir le travail que les autres incubateurs ont déployé pour permettre aux entrepreneurs de devenir de futurs champions de l'entrepreneuriat en RDC ». Et, quitte à matérialiser la perspective du chef de l'Etat de voir éclore en RDC des entrepreneurs futurs millionnaires, le programme élaboré, a-t-il dit, « compte y contribuer de manière très significative ». Inspiré des bâtons d'Ishango, considéré comme le plus ancien outil mathématique de l'humanité découvert en RDC, Ishango startups center veut incruster la pensée du rôle modèle dans l'imaginaire des jeunes entrepreneurs sur la base des intelligences

locales, question de ne s'imposer aucune limite dans l'innovation. Ainsi, Ishango startups center va s'employer à « stimuler les jeunes à entreprendre » dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, les télécoms, les médias, l'éducation, etc., quitte à forger un entrepreneuriat solide. Créer de l'emploi, contribuer de façon significative aux recettes fiscales de l'Etat. La certification de l'OPEC dont bénéficiera les entrepreneurs sortis d'Ishango startups center devrait offrir certaines facilitations, notamment l'accès à des marchés et une série de privilèges. Par ailleurs, les entrepreneurs seront assez outillés au terme du programme de sorte à pouvoir lever des fonds, non seulement dans le secteur bancaire mais aussi dans le cercle des business center à l'étranger.

Changer de paradigme

Le directeur général adjoint de l'Opec, Ezéchiel Biduaya, a abondé dans le même sens que le directeur de Medialab et soutenu que via Ishango startups center, l'Opec va « devenir un acteur important dans l'écosystème de l'entrepreneuriat en matérialisant la vision du président de la République ». Et de renchérir : « Au niveau ministériel, un programme national de développement de l'entrepreneuriat résumé en 3 C a été mis sur pied ». Savoir que le premier C porte sur « la capacitation » suite aux études réalisées démontrant que la RDC

a « des challenges en termes d'accompagnement ». Et d'expliquer : « Nos jeunes sont formatés en mode demandeur d'emploi. Il faut changer ce paradigme. Pour y arriver, il faut un accompagnement ». Ainsi, outre le projet d'intégration des notions entrepreneuriales dans le curriculum scolaire et universitaire, il est établi la nécessité de développer des dispositifs tels qu'Ishango startups center au niveau postuniversitaire. En plus de ce projet pilote, présenté le 24 septembre, Ezéchiel Biduaya a annoncé la création d'un espace plus vaste, « 800 m² en construction pour le développement du projet ». Car, a-t-il relevé : « Notre pays a énormément de potentialités agricoles, minières, etc., mais nous sommes un désert entrepreneurial. Des études ont montré que notre moyenne de création d'entreprises est de 7 000 - 7 500 contre 75 000 au Nigéria. Ishango startups center va offrir l'accompagnement qui manque aux jeunes congolais en nouant un partenariat avec un privé qui, avec rigueur, va accompagner l'implémentation du projet ». Ce, avec la perspective de « multiplier par dix d'ici à cinq ans » la moyenne actuelle de créations d'entreprises.

Nioni Masela

CARITAS

Mise en œuvre d'un projet de soutien aux structures de santé

Le projet exécuté grâce à l'appui technique et financier de la Conférence épiscopale italienne (CEI) pour une durée de trois ans cible vingt-et-une structures de santé dans le territoire de Kongolo.

Le projet de soutien aux structures de santé vise à réduire le taux de morbidité et de mortalité des malades dans les aires de santé de vingt-et-une formations sanitaires appuyées par le bureau diocésain Caritas développement Kongolo. Il s'agit d'améliorer la qualité de la prise en charge des malades dans les formations sanitaires ciblées et l'accessibilité de la population aux soins de santé primaire de qualité.

Grâce à ce projet, les structures sanitaires ciblées ont bénéficié, en 2020, d'un approvisionnement en médicaments essentiels génériques dont la gestion est faite conjointement par les infirmiers titulaires de chaque structure, le président du comité de développement de santé et le médecin chef de zone de santé rurale, conformément au protocole de collaboration mis en place.



L'une des structures de santé bénéficiaire du projet réparties dans quatre zones de santé, à savoir zone de santé de Kongolo, zone de santé de Mbulula, zone de santé de Kabalo et zone de santé de Kitenge.

Blandine Lusimana

LINAFOOT

Le derby Mazembe-Lupopo reporté pour des raisons sécuritaires

Le derby lushois prévu pour le 30 septembre, au stade Frédéric-Kibasa-Maliba, entre les deux grands clubs de la ville cuprifère, à savoir TP Mazembe et Saint-Eloi Lupopo, a finalement été reporté sine die par la mairie de Lubumbashi pour « des raisons sécuritaires ».

Jusqu'à jeudi matin pourtant, rien ne présageait un tel retournement de la situation vu que les entraîneurs des deux équipes respectives étaient, la veille, en conférence d'avant match. Bien avant, toutes les parties concernées par cette explication étaient en réunion avec l'autorité urbaine afin de recevoir les directives liées à l'organisation de ce derby. La sérénité affichée à l'issue de cette rencontre par les dirigeants des deux clubs avait rassuré plusieurs quant à la tenue de ce match qui tenait la Une de l'actualité à Lubumbashi. Les supporters de Mazembe et de Lupopo rivalisaient déjà d'ardeur dans la ville à coup de pronostics sur fond de polémique.

Mais alors que les supporters des deux clubs s'apprétaient à se rendre au stade, le maire de la ville a jugé bon de renvoyer à plus tard cette explication avec l'approbation du gouverneur Jacques Kyabula, également président du FC Saint-Eloi Lupopo. C'est donc pour des raisons sécuritaires que ce derby a été renvoyé sine die, au grand désenchantement des supporters et des sportifs. Il avait annoncé cette décision à l'issue d'une réunion entre les deux camps et la police le même jeudi dans la matinée. Un spectacle raté pour de nombreux amoureux du ballon rond. Mazembe qui reste sur un match réussi dans

son temple de Kamalondo face à Sanga Balende de Mbuji Mayi, qu'il a laminé sur la marque de quatre buts à zéro, tenait à confirmer cette dynamique nouvelle par une victoire sur son éternel rival. Les cheminots de Lupopo, qui restent également sur une série de deux victoires devant Lubumbashi sport et Panda B52, entendaient également confirmer leur bonne santé actuelle. Avec ses derniers recrutements dont Youssouf Mulumbu, Saint-Eloi Lupopo entendait renverser la tendance après avoir subi la suprématie de TP Mazembe cette dernière décennie. Au-delà des athlètes, ce derby était aussi un match des entraîneurs vu que les deux équipes ont, chacune, changé leur staff technique avec le recrutement de nouveaux coaches. Christian Bracconi et Franck Duma, respectivement entraîneurs de Lupopo et de Mazembe, avaient également des comptes à se rendre sur l'aire de jeu. Notons qu'à la suite de cette décision de la mairie de Lubumbashi, la Linafoot devrait reprogrammer ce match, de même que celui de V.Club-Maniema Union à Kinshasa. Pour ce dernier, le ministère des Sports n'a pas autorisé l'utilisation du stade des Martyrs qui est en pleine réhabilitation.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Union européenne promet d'accompagner la RDC

La promesse a été officiellement faite au président de l'Assemblée nationale congolaise, Christophe Mbosso, par une délégation de diplomates européens.

Le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Mbosso Kodiapwanga, a conféré, le 1er octobre, à son cabinet de travail au Palais du peuple, avec une délégation des diplomates de l'Union européenne (UE), composée des ambassadeurs de l'UE, de la Belgique et du Royaume-Uni.

Cet entretien, a confié à la presse l'ambassadeur de l'UE et chef de la délégation, Jean-Marc Châtaigner, a tourné autour de trois thématiques dont le dialogue politique, la problématique de la désignation des animateurs de la Commission électorale nationale indépendante ainsi que le processus électoral.

Le président de la Chambre basse du Parlement congolais leur a notamment fait part des discussions menées avec les parties concernées par la mise en place du nouveau bureau de la centrale électorale.

De leur côté, ces diplomates ont promis d'accompagner la RDC dans son processus électoral, pour lui permettre d'organiser les élections dans le délai prévu par sa Constitution. Les ambassadeurs de l'UE, de la Belgique et du Royaume-Uni ont exprimé le souci et la disponibilité des pays européens concernés d'assister la RDC dans l'organisation des élections, si cette dernière en exprime le besoin. Jean-Marc Châtaigner a, cependant, rassuré que cette assistance se passerait dans le total respect des accords internationaux en la matière et dans le respect de la souveraineté de la RDC.

Lucien Dianzenza



Christophe Mbosso et ses hôtes/DR

PROJET GRAND INGA

La société civile toujours inquiète

Les organisations non gouvernementales (ONG) évoluant dans le secteur énergétique pensent que le « nouveau paradigme » évoqué dernièrement par les conseillers du chef de l'Etat congolais signifiait tout simplement l'« accaparement des ressources énergétiques du pays ». Elles exhortent le président de la République à concentrer son action dans des solutions décentralisées, durables, abordables et fiables pour l'accès de tous les Congolais à l'électricité, avant de songer aux grands projets qui risquent d'hypothéquer les ressources énergétiques du pays et d'accroître la pauvreté énergétique.

Dans une analyse rendue publique le 30 septembre, la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) se demande si Fortescue métal groupe (FMG), à travers la filiale Fortescue future industrie (FFI), apportait réellement un nouveau paradigme dans le projet Grand Inga à l'avantage du pays et de sa population, ou n'ambitionnait que s'accaparer de la plus grande partie des ressources énergétiques de la République démocratique du Congo (RDC).

Ce regroupement d'ONG actives dans le domaine énergétique note, en effet, que lors de la cinquième conférence organisée récemment du 16 au 18 septembre 2021 par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) sur l'énergie, les conseillers à la présidence de la République ont apporté le terme « nouveau paradigme » comme message phare sur le projet Grand Inga. Selon la Corap, cette option se définit par l'adoption d'une nouvelle vision dans le développement de ce projet qui serait beaucoup plus avantageuse à la RDC que ne l'ont été les modèles précédents. « Pour les conseillers, les anciens paradigmes, notamment le modèle du développement du Projet Inga 3 et Grand Inga proposé par l'étude de préféabilité réalisée par AECOM et EDF ainsi



que le projet Inga 3 proposé par le consortium sino-espagnol avaient tous trois éléments communs, à savoir le coût très élevé, le développement du projet Grand en plusieurs phases et la vente de la plus grande partie de l'énergie qui serait produite aux pays étrangers », a souligné cette coalition. Et de noter que pour ces collaborateurs du président Tshisekedi, ces éléments constituent les caractéristiques de ce qu'ils qualifient d'« ancien paradigme ».

Or, fait savoir la Corap, d'après la convention que le gouvernement de la RDC a signée avec FFI, filiale de FMG, il n'en est rien. Parce que, appuie la constellation d'organisations de la société civile, cette convention identifie les sites hydroélectriques les plus puissants qui sont dans la province du Kongo central, de Inga 3 jusqu'à Inga 8, soit un potentiel de 45 GW ; Mpioka, avec 35 GW ; et Matadi, avec 15 GW. « Au total, plus de 90 GW que FFI compte utiliser dans ses propres indus-

tries vertes qu'il va installer sur le site de Banana », rappelle la Corap.

La population laissée pour compte

Cette coalition d'ONG relève que dans cette production de l'électricité et le « nouveau paradigme » évoqué par ces conseillers à la présidence de la République, rien n'est réservé à la population congolaise. Aussi, alerte la Corap, les moyens financiers dont dispose FFI ne lui permettront pas de

construire toutes les phases en une fois. « Il doit aller emprunter comme l'ont voulu faire ses prédécesseurs. Avec comme conséquence le surendettement de la RDC. Donc, le coût n'est pas aussi raisonnable que l'on pensait », fait savoir cette coalition.

Dans la conclusion de son analyse signée par trente-huit organisations, la Corap souligne que ce que l'on veut qualifier de « nouveau paradigme » ressemble plutôt à un véritable accaparement des ressources hydroélectriques de la RDC par FFI, en complicité avec certains conseillers du président de la République. Sinon, questionne-t-elle, comment qualifier le fait pour une société étrangère de prendre pour son compte plus ou moins 95 GW, soit plus de 86% en échange des miettes, sur les 110 GW dont dispose la RDC ?

Pour la Corap, donc, ce « nouveau paradigme » est pire que ceux qui l'ont précédé. Ainsi conseille-t-elle au président de la République de concentrer son action dans le développement des solutions décentralisées, durables, abordables et fiables pour l'accès pour tous les Congolais à l'électricité, avant de songer aux grands projets comme « Grand Inga », qui risquent d'hypothéquer les ressources énergétiques du pays et d'accroître la pauvreté énergétique.

L.D.

DIRECT

CONTINENT FOOT | 19.45 LE WEEK END | C'EST MON AFFAIRE | 19.45

LES BOUQUETS **CANAL+** CANAL 334

EASY TV by CANAL+ CANAL 3

free CANAL 449

DIRECT

Animatrice: **Coach LESLIE**

Invitée: **ARIANE**
"Fondatrice de SAAS Accompagnement Social"

Affaire
C'EST MON
COACHING & ENTREPRENEURIAT

LUNDI 11 OCTOBRE 2021
20H30 | Congo
21H30 | France

LES BOUQUETS **CANAL+** CANAL 334

EASY TV by CANAL+ CANAL 3

free CANAL 449

FONDATION GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

HUMEUR

Où sont passés les inspecteurs pédagogiques ?

L'interrogation part d'un constat fait ici et là dans des écoles, à la fois privées et publiques, car la plupart d'entre elles passent toute une année scolaire sans accueillir des inspecteurs pédagogiques. Cela ouvre la voie à la non-application des programmes arrêtés par l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap).

Posez la question à certains responsables des écoles ou aux jeunes élèves de celles-ci sur les visites des inspecteurs pédagogiques au cours de ces dernières années qui ont précédé la période de la pandémie de covid-19, ils vous répondront sans hésitation aucune que ces visites sont quasiment rares, voire inexistantes.

N'ayons pas honte de le dire, surtout que nous abordons à présent la nouvelle période scolaire. Les absences des inspecteurs, disons-le sans langue de bois, sont l'une des causes de la baisse du niveau scolaire, puisque l'inspecteur pédagogique est celui-là qui doit veiller à la mise en musique des programmes fixés par l'Inrap, selon les niveaux d'apprentissage. Que se soient des éducateurs pédagogiques, des parents d'élèves, des élèves eux-mêmes, tous sont conscients du rôle combien important que jouent ces inspecteurs. Ainsi donc leur absence est suicidaire pour des établissements scolaires.

L'absence des inspecteurs pédagogiques dans des établissements scolaires est une occasion en or donnée à certains éducateurs d'enseigner ce qui n'est pas au programme. Pas de répartition mensuelle ou trimestrielle, un contenu des cours qui laisse à désirer, le volume horaire à peine respecté, pas de cahier journal ni d'animations pédagogiques, etc., les maux sont nombreux qui expliquent la baisse des rendements scolaires dans nos écoles.

Loin de nous l'idée de fustiger certaines écoles qui recrutent ici et là des éducateurs manquant de profil pour assurer des enseignements, nous condamnons l'inexistence des inspecteurs pédagogiques qui pourraient canaliser ces jeunes.

Que cette interpellation aiguise la conscience de la tutelle et des inspecteurs eux-mêmes, car c'est tout de même gênant de voir un enfant qui va de la 6^e en classe de terminale sans avoir croisé quelque part un inspecteur pédagogique. Alors où sont-ils ?

Faustin Akono

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MER

Les acteurs du secteur maritime formulent des recommandations

Les gens de mer, notamment la communauté maritime et portuaire, ont organisé le 30 septembre à Pointe-Noire une rencontre placée sous le patronage du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean Marc Thystère-Tchicaya. L'occasion a donné lieu à des exposés et échanges qui ont abouti à des recommandations.



Jean-Marc Thystère Tchicaya (au centre) posant avec les acteurs du secteur maritime Adiac

La Journée internationale de la mer a eu pour thème cette année « Gens de mer au cœur des transports maritimes ». Sa célébration au niveau national a réuni les structures sous tutelle du ministère des Transports ayant des activités diverses dans le secteur maritime. Jean Marc Thystère-Tchicaya, au prime abord, a rappelé l'objectif de cette journée, d'une part, celui de sensibiliser et mobiliser l'humanité sur les progrès de la modernisation du secteur des transports maritimes, et d'autre part, souligner l'importance des gens de mer dans le maintien de la chaîne d'approvisionnement en biens vitaux, particulièrement en cette période de crise sanitaire.

La mer étant un patrimoine de l'humanité, Jean Marc Thystère-Tchicaya a appelé à sa gestion pérenne. Cela, dans le strict respect de la convention internationale des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 à laquelle le Congo a souscrit. « En conséquence, sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI), une impulsion du secteur

vers un avenir meilleur a été donnée par l'adoption et l'élaboration des normes appropriées visant, notamment, le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes, la protection de l'environnement, le travail maritime et la digitalisation de ce secteur », a-t-il signalé. Evoquant le thème choisi, il a indiqué que celui-ci a comme objectif d'accroître la visibilité de l'action des gens de mer tout en soulignant : « L'OMI tient donc à les placer au cœur de toutes nos réflexions de sorte à reconnaître le rôle précieux qu'ils ne cessent de jouer ».

Les travaux de la rencontre ont été scindés en trois panels (les transports maritimes, la santé et le bien être des gens de mer, la protection de l'environnement marin) constitués chacun de quatre sous-thèmes portant sur la pandémie de covid-19 et la crise de la relève des équipages, les permissions pendant les escales des navires, la santé et le bien être des gens de mer, notamment par la vaccination contre la pandémie à coronavirus, et la promotion de la diversité aux métiers de mer. Ceux-ci ont été développés par des cadres des structures actrices du secteur maritime, notamment la Marine marchande, le Port autonome de Pointe-Noire, le Conseil congolais des chargeurs, la société ILOGS, la Société congolaise des transports maritimes et le Guichet unique des opérations transfrontalières qui se sont aussi impliqués dans l'organisation de la rencontre.

Les exposés ont été suivis des échanges avec les participants qui ont formulé des recommandations au terme des travaux. Celles-ci portent sur la mise en œuvre effective de la convention STCW telle qu'amendée et les conventions de l'Organisation internationale du travail; la mise en œuvre effective de la convention sur la facilitation du trafic maritime et ses amendements sur l'échange électronique d'informa-

tions ; l'intégration des femmes dans les différentes formations des métiers de mer.

S'exprimant au nom du ministre des Transports, Dieudonné Tchikaya, son directeur de cabinet, a indiqué que « l'amélioration du bien-être des gens de mer et l'avenir des transports maritimes vont figurer parmi les axes de travail prioritaires du ministère afin de se conformer à la dynamique initiée par le système des Nations unies qui place le développement durable des transports maritimes parmi les priorités de cette décennie jusqu'en 2030 ». Tenant compte des sous-thèmes développés et des recommandations, il a affirmé que des initiatives seront prises en faveur de l'innovation dans le secteur des transports maritimes au bénéfice des gens de mer.

La Journée internationale de la mer se célébrant dans un contexte de crise sanitaire due à la covid-19, Jean Marc Thystère Tchicaya, Dieudonné Tchikaya et Christian Armel Nkou, directeur général de la Marine marchande, ont insisté sur la vaccination des gens de mer, le respect des mesures barrières ainsi que des nouvelles mesures prises par le gouvernement pour lutter contre cette pandémie, mesures qui entreront en exécution en novembre prochain. Christian Armel Nkou n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au ministre « pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de consentir pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans le secteur maritime du pays ». Cela, depuis sa nomination à la tête du ministère des Transports par le président de la République. La rencontre s'est déroulée en présence du préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, et du président du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville, Jean François Kando.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m ²	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Villa Wharff	villa avec piscine (RDC+1 étage+dépendances) Zone résidentielle Destinée à l'habitat individuel type villa	8338	784,01 m ²	Pointe-Noire	Section: BP/ Bloc: 130 bis/ Pile: 03	395 964 285

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 01/21 - Confidentiel » au plus tard le vendredi 08 octobre 2021 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe-noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1% du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

M. Régis APOUASSA
Responsable
Logistique
Tél: 06 642 38 89

M. Régis APOUASSA
Chargé de la maintenance et du matériel
Tél: 06 877 77 00

FOOTBALL

Paul Put croit en l'avenir des Diabes rouges

Le sélectionneur de l'équipe nationale congolaise a animé, le 2 octobre, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué la double confrontation Congo-Togo puis a insisté sur sa volonté de reconstruire les Diabes rouges pour qu'ils soient compétitifs.

Paul Put a commenté, lors de sa conférence de presse, la liste des Diabes rouges retenus pour la double confrontation contre les Eperviers du Togo, les 9 et 12 octobre à Lomé et à Brazzaville. « Nous sommes en train de reconstruire une équipe avec de nouveaux joueurs dont la



moyenne d'âge est plus basse que les autres sélections. Cela prendra du temps. Je suis quelqu'un qui fait beaucoup confiance à une équipe à construire. J'ai besoin de temps pour convaincre de nouveaux joueurs, pour avoir une idée nette », a-t-il expliqué.

Troisièmes du groupe avec un petit point, les Congolais sont dans l'obligation de réaliser de bons résultats lors des deux prochains matches pour se relancer. Paul Put reste optimiste. « Le Togo est presque dans la même situation que nous. Il est en train de construire une nouvelle équipe. C'est donc à nous de montrer ce que nous voulons. Je veux une équipe qui se rendra à Lomé pour donner le meilleur d'elle-même. Comme la Namibie et le Sénégal, personne ne dira qu'on n'avait pas vu une équipe qui n'était pas motivée. J'ai vu des joueurs qui avaient vraiment envie. C'est sur ce point que nous

allons nous appuyer. La sélection qu'on a faite, c'est pour avoir une équipe qui peut se donner à fond même si les déplacements ne sont jamais faciles en Afrique. Nous allons tout faire pour avoir de bons résultats. J'ai confiance en cette équipe », a-t-il commenté.

Le Congo n'a peut-être plus son destin entre les mains dans ces éliminatoires de la Coupe du monde, accusant déjà un retard de cinq points sur le Sénégal, l'actuel leader du groupe. Mathématiquement, a dit le sélectionneur, tout peut arriver. « Dans le football, tout peut arriver comme en témoigne le parcours que j'ai fait avec le Burkina Faso. Nous avons perdu le premier match sur tapis vert avant de concéder un match nul sur le second. Après, nous avons enchaîné des résultats qui nous ont qualifiés pour les barrages », a-t-il fait savoir.

Paul Put, par ailleurs, a expliqué que cette campagne servira de tremplin pour préparer les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. « Mais voyons la réalité en face. Nous avons le Sénégal qui est l'une des meilleures équipes d'Afrique. Nous devons être réalistes. Car le plus important pour moi, c'est de reconstruire une équipe avec des nouveaux joueurs. Nous sommes en train de nous battre pour mettre en place une équipe qui sera prête pour affronter la Coupe d'Afrique. C'est le plus important. Tout le monde peut participer aux éliminatoires de la Coupe du monde. Nous sommes encore à l'étape de convaincre les joueurs et cela va prendre du temps. Mais nous allons y arriver à 200% », a-t-il précisé.

James Golden Eloué

ACTIONS SOCIOCULTURELLES

La sixième édition du « Festi'Brazza » prévue en 2022

L'Association Kirikou événements (AKE) que préside Magloire Sitou, connue pour ses nombreuses actions en faveur de l'interculturalité entre les peuples d'Afrique et d'Europe, la formation des jeunes et la promotion des jeunes artistes talentueux du Congo, a reçu le coup de pouce du maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, pour son plan d'actions 2022.

Créée en 2002 par Magloire Sitou, AKE est parmi les associations qui militent pour le métissage culturel et l'épanouissement des jeunes africains et ceux de l'Europe. Au fil des années, cette association a gagné en notoriété et a élargi son champ d'action en œuvrant aussi pour la solidarité internationale et le co-développement.

Après la tenue réussie de la cinquième édition du festival de la diversité « Festi' Brazza », les 30 et 31 juillet à la Préfecture de Brazzaville, l'AKE a dorénavant les yeux tournés vers le Salon de l'emploi, de la formation, de l'entrepreneuriat et de l'investissement en 2022, ainsi que le lancement des activités agropastorales dans le département du Pool, précisément dans la sous-préfecture de Boko. La réalisation de tous ces projets nécessite un financement conséquent. C'est dans ce cadre que le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a promis de venir en aide à Magloire Sitou et son association. « Le maire de Brazzaville qui a écouté nos doléances nous a assurés de son soutien aux projets de l'association, dans le cadre de l'interculturalité entre les jeunes de Brazzaville et ceux de l'Europe. Dorénavant, il va commencer à nous apporter une aide multiforme dans tous nos projets pour l'année 2022 », a fait savoir le président de l'AKE.

C'est, en effet, avec la bénédiction du maire de Brazzaville qu'AKE va organiser la sixième édition du « Festi' Brazza », festival du livre et du jeu ». Mais aussi des activités en rapport avec la formation des jeunes et la sen-



Le président de l'AKE, Magloire Sitou, et l'un de ses partenaires/Adiac

sibilisation à la préservation de l'environnement. Ceci étant, AKE fait dorénavant bloc avec la mairie de Brazzaville en soutenant les efforts du premier citoyen de la capitale en matière d'assainissement, à travers des opérations de sensibilisation et d'entretien des voiries urbaines qui seront menées par ses membres.

Promouvoir la culture de la lecture

Dans le cadre de la promotion de la culture de la lecture et l'éducation des jeunes, singulièrement chez les étudiants et les élèves, dans les zones urbaines et périurbaines de Boko, Kintélé, Ignyé-45 km, etc., la mairie de Toulouse a mis à la disposition d'AKE un bibliobus. Content de cette dotation, le président de l'association a remercié le conseiller municipal délégué à l'Ecologie et à la modernisation de la collectivité de Toulouse, Nicolas Misiak. « Nous allons travailler avec les membres très dynamiques de l'équipe AKE France et Congo comme Amour Zigoulou-Foutou et Claire De Lune Ndelou Makouango, Gérold Makosso Sitou et nos différents partenaires pour mettre en valeur ce bibliobus. Nous comp-

tons également sur le soutien des jeunes du programme Jeunesse solidarité internationale », a-t-il indiqué.

Outre les actions culturelles, AKE accorde également un intérêt grandissant à la formation de l'élite congolaise. Ce qui explique son engagement pour l'alphabétisation, la scolarisation des personnes désœuvrées, en travaillant de concert avec les différentes fédérations françaises des clubs Unesco et la ligue de l'enseignement 31 Haute-Garonne (Toulouse). L'AKE mène quelques actions sanitaires d'intérêt public. Elle entend faire aussi le plaidoyer auprès de ses partenaires toulousains pour équiper l'établissement sanitaire du district de Boko (Pool) et le doter d'une ambulance. Magloire Sitou qui a rencontré à propos l'administrateur maire de Boko, Laurentine Bantsimba, s'est dit confiant quant à la possibilité de nouer un partenariat entre la région occidentale et occitanie et le Conseil départemental du Pool et bien d'autres conseils départementaux, pour venir à la rescousse de la population démunie.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et l'Afrique centrale ...

Si il est un entretien au plus haut niveau de l'Etat qu'il convient de suivre avec la plus grande attention, c'est bien celui qui permettra dans les prochaines heures au président Denis Sassou N'Guesso et à l'envoyé spécial pour le climat du Département d'Etat américain, Jonathan Pershing, d'échanger sur la question vitale du dérèglement climatique. Et sur le rôle essentiel que le Bassin du Congo, l'Afrique centrale donc, va devoir jouer tout au long des décennies à venir dans la protection de la nature entendue au sens le plus large du terme, c'est-à-dire planétaire.

A quelques semaines de la COP 26 qui se tiendra si tout va bien comme prévu début novembre à Glasgow, en Ecosse, cet entretien est autant plus important qu'au-delà du ministère des Affaires étrangères de l'Oncle Sam, c'est en

réalité la Maison-Blanche qui vient recueillir sur cette problématique l'avis et les idées du président en exercice de la puissante Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Preuve s'il en fallait une que le successeur de Donald Trump, le démocrate Joe Biden, a pris la juste mesure du défi que l'humanité dans son ensemble et tout spécialement les peuples de l'Afrique centrale doivent relever si nous voulons éviter le désastre environnemental qui se profile à l'horizon.

Perçue trop longtemps comme une région riche mais instable et donc peu fiable sur le plan stratégique, l'Afrique centrale est désormais reconnue comme un acteur incontournable de la lutte contre le dérèglement climatique. Une prise en compte stratégique qui vient s'ajouter au fait que cette partie du continent est poten-

tiellement la plus riche, la plus dynamique et de ce fait la plus attrayante. Une évidence que les puissances européennes avaient mesuré à l'époque coloniale lorsqu'elles imposèrent leur loi aux peuples de cette partie du continent et que les grandes puissances du temps présent comme la Chine ont parfaitement compris, faisant en sorte de devenir les partenaires les plus actifs de cette avancée collective sur la voie du développement durable.

Les dirigeants de l'Afrique centrale considèrent à juste raison que le Bassin du Congo deviendra, dans les mois et les années à venir, un enjeu stratégique majeur au plan mondial. C'est pourquoi l'on peut tenir pour certain que la CEEAC va se renforcer dans les mois à venir afin de tirer le meilleur parti du rôle qui lui revient naturellement dans la protection de l'environnement. Un objectif qui se trouve

manifestement au cœur du vaste mouvement d'intégration dite « sous-régionale » que poursuit l'actuel président de cette communauté, Denis Sassou N'Guesso, et dont l'envoyé américain vient sur place mesurer l'importance.

Disons, pour conclure provisoirement sur ce sujet, que Joe Biden, comme Emmanuel Macron, Boris Johnson et Angela Merkel – encore au pouvoir pendant quelques mois en Allemagne – feraient bien de se mobiliser sans plus attendre pour aider les pays du Bassin du Congo à accélérer leur longue marche vers le progrès économique et social. Si du moins ils veulent être perçus en Afrique centrale comme des partenaires sûrs comme s'y emploie avec succès le Chinois Xi Jinping et comme s'y engage à son tour le Russe Vladimir Poutine.

Jean-Paul Pigasse